

# RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



## Communiqué de presse

### Halte aux passages en force par décrets contre le monde du travail !

Le premier ministre a annoncé demander la confiance de l'Assemblée nationale le 8 septembre, alors même que monte la colère contre son plan de 44 milliards d'économies sur le dos des travailleur·euses, salarié·es du public ou du privé, précaires ou privé·es d'emploi comme retraité·es.

En catimini, le gouvernement n'attend pas de perdre devant le parlement, après s'être mis à dos l'opinion: il tente de passer en force des décrets baissant les droits des travailleuses et travailleurs et/ou au profit du patronat.

Trois séries de décrets nous ont été soumis pour une consultation expresse, dont le gouvernement n'a, semble-t'il, aucune intention de tenir compte.

Trois décrets doublant les franchises médicales donc multipliant les restes à charge sur les dépenses de soin pour les assuré·es sociaux ont été adressés à un conseil de la caisse d'assurance maladie (Cnam) convoqué d'urgence ce 4 septembre. Toutes les organisations syndicales, associations d'usagers et représentants des mutuelles ont voté contre, seuls le patronat (Medef et CPME) étant pour. Le vote est clair et très majoritaire : le gouvernement ne doit pas publier ses décrets!

Dans le même temps, un projet de décret nous est adressé pour consultation express remettant en cause l'aide médicale d'Etat (AME), visant les personnes étrangères, et alors que déjà de nombreux travailleur·euses sans papier ne sont pas couvert·es, tout en travaillant.

Il prévoit de réduire encore les soins pouvant être pris en charge par l'AME, y compris des besoins indispensables comme des lunettes. Il instaurerait aussi une conditionnalité aux ressources de l'ensemble des personnes d'un foyer, mettant en danger par exemple des femmes fuyant des violences conjugales ou d'autres personnes et se retrouver en situation de traite d'êtres humains.

Au delà des maigres économies attendues sur le dos de personnes vulnérables, il s'agit de donner encore des gages à l'extrême-droite raciste et xénophobe, tout en jouant avec la santé publique. Le corps médical alerte largement : ne pas permettre à une partie de la population, la plus précaire, de se soigner, c'est risquer des problèmes majeurs pour l'ensemble de la population!

Une troisième salve de décrets survient également qui prévoit de légèrement baisser les immenses exonérations des cotisations dites patronales : alors que le ministère du travail s'était engagé à remettre en cause les aides identifiées comme de larges effets d'aubaine,

# RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



seul 1,4 milliard € sur 80 serait remis en cause, donc aucun plan de sortie des exonérations de cotisations sociales n'est envisagé.

Pour ne pas fâcher le patronat, le gouvernement s'empresse de préempter les choix politiques en s'interdisant des recettes, donc en poursuivant son plan de casse des dépenses répondant aux besoins sociaux.

**Ces décrets sont le témoin d'un passage en force pour poursuivre une politique de destruction de notre modèle social, vouée à l'échec, sauf au profit du capital : du 10 au 18 septembre faisons monter la mobilisation pour empêcher sa poursuite !**